



14ème législature

Question N° : 29751	De Mme Anne Grommerch (Union pour un Mouvement Populaire - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Handicapés		Ministère attributaire > Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion
Rubrique > personnes âgées	Tête d'analyse >établissements d'accueil	Analyse > personnes âgées handicapées. capacités d'accueil.
Question publiée au JO le : 18/06/2013 Date de changement d'attribution : 12/06/2016 Date de renouvellement : 22/10/2013 Date de renouvellement : 25/02/2014 Date de renouvellement : 15/07/2014 Date de renouvellement : 25/11/2014 Date de renouvellement : 03/03/2015 Date de renouvellement : 15/12/2015 Question retirée le : 19/04/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les personnes handicapées vieillissantes. De nombreux foyers de vie sont aujourd'hui démunis face au vieillissement des personnes handicapées. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositifs d'accompagnement financier prévus en faveur de ces établissements tant pour l'acquisition de matériels de santé adéquats que pour la formation du personnel de ces structures.